



DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PROGRAMME

Ce programme s'adresse aux étudiants qui poursuivent, à temps plein, un programme d'études reconnu au Canada et conduisant à l'obtention :

- d'un diplôme d'études professionnelles (DEP)
- d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP)
- d'une attestation d'études collégiales (AEC)
- d'un diplôme d'études collégiales (DEC)
- d'un diplôme d'études universitaires de 1^{er} cycle (BAC, diplôme ou certificat)

Les bourses sont ouvertes à tous les domaines d'études.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

1) Lieu de résidence permanente

Pour être admissible au programme de bourses de la Fondation J. Armand Bombardier, l'étudiant doit résider au Québec et plus particulièrement dans les régions suivantes :

- la MRC du Val-Saint-François
- la MRC d'Acton
- les municipalités de Saint-Joachim-de-Shefford, Shefford, Warden et Waterloo

2) Être aux études à temps plein

3) Situation financière

4) Résultats académiques

MONTANT DE LA BOURSE

Niveaux professionnel et collégial : 1 000 \$

Niveau universitaire premier cycle : 2 500 \$

Toutes les bourses sont payables en deux versements égaux. Le premier versement sera fait lors de l'acceptation de la bourse; le deuxième versement sera acquitté lorsque l'étudiant entreprendra le deuxième semestre de l'année académique et qu'il aura transmis les pièces justificatives établissant ce fait.

La Fondation se réserve le droit de cesser le deuxième versement de la bourse si le relevé de notes indique des résultats faibles ou des échecs, ou encore si la preuve de fréquentation scolaire n'est pas fournie avant la date limite.

CAS PARTICULIERS

Régime coopératif : les étudiants inscrits à un programme d'études qui requiert, en plus des cours, des stages à temps plein rémunérés en milieu de travail sont admissibles.

Le montant de la bourse sera réparti en deux versements, indépendamment de la période de stage et sera assujéti aux mêmes conditions que les étudiants inscrits dans un programme régulier.

Retour aux études : les demandes de bourses pour un retour aux études sont acceptées, si l'étudiant répond aux critères d'admissibilité.

Doctorats de premier cycle (médecine, médecine dentaire, pharmacie, etc.) : Les étudiants inscrits dans un programme de ce type sont admissibles.

CATÉGORIES D'ÉTUDIANTS

Il existe trois catégories d'étudiants déterminées par des critères liés à la situation familiale, aux études et à l'expérience sur le marché du travail :

Catégorie 1 – Étudiants sans contribution des parents

Vous êtes reconnu comme un étudiant sans contribution des parents si :

- vous êtes célibataire et vous avez cumulé 90 crédits dans un même programme d'études universitaires ou
- vous avez eu un emploi rémunéré pendant au moins deux ans sans être aux études

Catégorie 2 – Étudiants avec contribution du conjoint

Vous êtes reconnu comme un étudiant avec contribution du conjoint si :

- vous êtes marié ou
- vous êtes conjoint de fait (vous vivez maritalement avec une autre personne depuis au moins un an ou dès le moment où vous êtes parents d'un même enfant)

Catégorie 3 – Étudiants avec contribution des parents

Vous êtes reconnu comme un étudiant avec contribution des parents si vous ne faites pas partie de l'une ou l'autre des deux catégories mentionnées précédemment.



PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES J. ARMAND BOMBARDIER FORMULAIRE DE CANDIDATURE 2018-2019

MERCI DE BIEN REMPLIR **TOUS** LES CHAMPS

1 IDENTITÉ DE L'ÉTUDIANT

Nom _____ Prénom _____ SEXE Masculin Féminin
Autre/Ne préfère pas répondre
Date de naissance _____ Numéro d'assurance sociale _____

ADRESSE OÙ LA CORRESPONDANCE DOIT VOUS ÊTRE ENVOYÉE

Adresse _____
Ville _____ Province ou Pays _____ Code postal _____
Téléphone résidence _____ Cellulaire _____
Adresse électronique (obligatoire pour nos échanges) _____

PÈRE

Adresse _____
Ville _____ Province ou Pays _____ Code postal _____
Téléphone résidence _____ Cellulaire _____

MÈRE

Adresse _____
Ville _____ Province ou Pays _____ Code postal _____
Téléphone résidence _____ Cellulaire _____

EST-CE QUE D'AUTRES MEMBRES DE VOTRE FAMILLE ONT FAIT UNE DEMANDE DE BOURSE CETTE ANNÉE ? SI OUI, VEUILLEZ LES NOMMER :

2 RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Nom de l'établissement d'enseignement _____ Nom officiel du programme d'études _____

DURÉE DU PROGRAMME 1 an 1,5 an 2 ans 3 ans 4 ans

Autre, spécifiez : _____

EN QUELLE ANNÉE DU PROGRAMME MENTIONNÉ SEREZ-VOUS EN SEPTEMBRE PROCHAIN ?

DEP 1 DEP 2
Cégep 1 Cégep 2 Cégep 3
Univ. 1 Univ. 2 Univ. 3 Univ. 4

AVEZ-VOUS DÉJÀ REÇU UNE BOURSE DE LA FONDATION J. ARMAND BOMBARDIER ?

Oui Non

AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTUDIÉ DANS UN DOMAINE AUTRE QUE CELUI INDIQUÉ CI-DESSUS, QUE CE SOIT AU NIVEAU COLLÉGIAL OU UNIVERSITAIRE ?

Oui Non

SI OUI, VEUILLEZ REMPLIR LA SECTION CI-DESSOUS

Années	Programme d'études	Établissement d'enseignement

- Fournir une preuve de fréquentation scolaire de votre établissement d'enseignement (voir les preuves acceptées p. 4)
- Fournir une copie de votre relevé de notes pour l'hiver 2018 (ou votre dernière session d'études si elle n'excède pas 2 ans)

3 SITUATION FINANCIÈRE

ÉTAT CIVIL

Célibataire Marié Divorcé Séparé Monoparental Conjoint de fait

REVENUS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Catégorie 1 – Étudiant sans contribution des parents

Vous devez Être célibataire et avoir cumulé 90 crédit dans un même programme d'études universitaires **ou** avoir eu un emploi rémunéré pendant au moins deux ans **sans être aux études**.

Si vous cochez cette option, vous devez inclure :

- Votre revenu personnel total (ligne 199 de votre déclaration de revenu du Québec) : \$
- Veuillez fournir une copie des **quatre pages** de votre déclaration de **Revenu Québec**.

Enfants à charge Oui Non. Indiquez les enfants à votre charge dans le tableau p. 3.

Catégorie 2 – Étudiant avec contribution du conjoint

Vous devez Être marié – Nom de votre conjoint : _____

Vivre maritalement avec une autre personne depuis au moins un an **ou**:

dès le moment où vous êtes parents d'un même enfant – Nom de votre conjoint : _____

Si vous cochez cette option, vous devez inclure :

- Votre revenu personnel total (ligne 199 de votre déclaration de revenu du Québec) : \$
- Le revenu total personnel de votre conjoint (ligne 199 de sa déclaration de revenu du Québec) : \$
- Veuillez fournir une copie des **quatre pages** de votre déclaration de **Revenu Québec** et celle de votre conjoint.

Enfants à charge Oui Non. Indiquez les enfants à votre charge dans le tableau p. 3.

Catégorie 3 – Étudiant avec contribution des parents

Vous êtes reconnu comme un étudiant avec contribution des parents si vous ne faites pas partie de l'une ou l'autre des catégories mentionnées précédemment.

Si vous cochez cette option, vous devez inclure :

- Votre revenu personnel total (ligne 199 de votre déclaration de revenu du Québec) : \$
- Le revenu personnel total de votre père (ligne 199 de sa déclaration de revenu du Québec) : \$
- Le revenu personnel total de votre mère (ligne 199 de sa déclaration de revenu du Québec) : \$

Si vos parents sont séparés ou divorcés, indiquez uniquement les revenus du parent qui a la garde légale.

Si vos parents sont séparés ou divorcés et ont la garde partagée, indiquez les revenus des deux parents.

- Veuillez fournir une copie des **quatre pages** de votre déclaration de **Revenu Québec** et celle de vos parents.

4 ENFANT(S) À LA CHARGE

Indiquez votre nom ainsi que les autres enfants à la charge de vos parents ou du parent qui a la garde légale (frères, sœurs, demi-frères/sœurs) dans le tableau ci-dessous.

Nom	Âge	Si aux études, nom de l'établissement	Niveau scolaire en septembre ?

Attention : il est important de bien remplir chaque section du tableau

5 NOTES SUPPLÉMENTAIRES

Exposez brièvement vos plans concernant votre future carrière ou profession :

Important – Les demandes incomplètes ou soumises après la date limite ne seront pas étudiées.

Le formulaire de demande ainsi que les documents justificatifs doivent être acheminés au bureau de la Fondation J. Armand Bombardier (voir modalités dans la section échéancier présentée à la page suivante).

Les documents justificatifs suivants devront nous être fournis :

- Une copie des quatre pages de la déclaration de revenu du Québec des parents, de l'étudiant, du conjoint (selon la catégorie)
- Une copie de votre relevé de notes pour la session hiver 2018 (ou pour votre dernière session d'études si elle n'excède pas 2 ans)
- Une preuve de fréquentation scolaire de votre établissement d'enseignement (voir les preuves acceptées p. 4)

6 SIGNATURE

Je déclare que tous les renseignements fournis sont exacts et complets.

Signature du candidat

Date



PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES J. ARMAND BOMBARDIER FORMULAIRE DE CANDIDATURE 2018-2019

IMPORTANT

DATE	DOCUMENT
10 août 2018 Date limite de dépôt de la demande (formulaire)	Formulaire de demande de bourse complété, accompagné des documents suivants : – Une copie des quatre pages de la déclaration de revenu du Québec des parents, de l'étudiant et/ou du conjoint (selon la catégorie) Ces documents doivent être acheminés en version électronique en utilisant le lien wetransfer sur notre site internet ou par la poste au bureau des activités philanthropiques de la Fondation : 1155, rue Metcalfe, bureau 2100, Montréal (Québec) H3B 2V6 IMPORTANT : Il est à noter que, afin d'éviter les malentendus, nous ne permettons plus de déposer en personne les demandes au siège social de la Fondation ou à la Bibliothèque Yvonne L. Bombardier, à Valcourt. Toutes les demandes doivent être acheminées en version électronique ou par la poste aux adresses indiquées ci-haut. Le mandat poste ou la date du téléchargement seront utilisés pour déterminer si les demandes ont été acheminées dans les délais indiqués.
14 septembre 2018 Date limite pour soumettre les pièces justificatives	Pour les étudiants de tous les niveaux : – Une copie de votre relevé de notes pour la session hiver 2018 (ou votre dernière session d'études si elle n'excède pas 2 ans) – Une preuve de fréquentation scolaire de votre établissement d'enseignement pour la session automne 2018 ou votre horaire sur lequel doivent obligatoirement apparaître votre nom et celui de l'établissement scolaire. De plus, la session pour laquelle l'horaire est en vigueur doit être spécifiée. Ces documents peuvent être acheminés en version électronique en utilisant le lien wetransfer sur notre site internet.
22 février 2019 Date limites pour soumettre les pièces justificatives pour le 2 ^e versement	Pour les étudiants de tous les niveaux : – Une copie de vos notes de la session automne 2018 – Une preuve de fréquentation scolaire de votre établissement d'enseignement pour la session hiver 2018 ou votre horaire sur lequel doivent obligatoirement apparaître votre nom et celui de l'établissement scolaire. De plus, la session pour laquelle l'horaire est en vigueur doit être spécifiée. Ces documents peuvent être acheminés en version électronique en utilisant le lien wetransfer sur notre site internet.

Les demandes complètes seront évaluées par un comité de sélection une seule fois par année, pour l'année académique en cours.

Un accusé de réception sera envoyé aux candidats. La Fondation s'engage à fournir une réponse, favorable ou non, à chaque étudiant avant la fin d'octobre 2018. Le nombre de bourses offertes sera déterminé en fonction des réalités budgétaires de la Fondation J. Armand Bombardier.

Preuves acceptées : il n'est pas nécessaire de fournir le document officiel, une copie suffira.

- attestation de fréquentation scolaire émise par votre établissement.
- horaire sur lequel doivent **obligatoirement** apparaître votre nom et celui de l'établissement scolaire.
De plus, la session pour laquelle l'horaire est en vigueur doit être spécifiée.

Ne seront pas acceptés :

- les lettres d'acceptation au programme
- les factures/reçus de droit de scolarité

Toute demande incomplète ou reçue après l'échéance indiquée ci-dessus sera refusée.
Pour de plus amples renseignements : 514.876.4555 ou bourses@fjab.qc.ca